

## REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **Castelmoron sur Lot**, dûment convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Line LALAURIE, Maire.

Date de convocation : 14 janvier 2026

Etaient présents : Line LALAURIE, maire, Daniel MARROT, Josianne ESCODO, Jean-Marie PREVOT, Guylène LIA, Jean-Claude VIGNEAU, adjoints au Maire et Chantal CZWOJDRAK, Johan ARSAC, Judikaël PILLES, Gérard ROUAN, Sandrine LACOMBE, Olivier ZOLDAN, Laetitia CAZAUBIEL, conseillers Municipaux.

Absents excusés : Maud DURNEY, Annabel LAJOURNADE, Lauriane MELLA, Maguy CARMELLI-AMADIO, Fabien VIEL, Michèle ROCH.

Procuration : Annabel LAJOURNADE à Guylène LIA, Maguy CARMELLI-AMADIO à Johan ARSAC

Secrétaire de séance : Daniel MARROT

---

### Projet d'extension du lotissement des Caillabènes

L'instruction du permis d'aménager est achevée, l'arrêté a été signé ce jour ; l'acquisition des terrains devrait suivre prochainement.

### Ouverture de crédits d'investissement

Mme le Maire rappelle qu'au terme de l'exercice 2025, il convient d'honorer les factures restées en instance et pour lesquelles des crédits doivent être ouverts par anticipation sur le budget 2026. Il s'agit notamment des travaux de rénovation énergétique réalisés dans les écoles (16 000 €), de l'achat d'un sapin lumineux (3000 €) commandé lors du congrès des maires à Paris.

Mme le Maire évoque en suivant les restes à réaliser qui figureront au budget principal de l'exercice ainsi que les résultats provisoires qui laissent apparaître un bilan positif, reflet d'une saine gestion.

En termes de restes à réaliser, sont inscrits :

- Local chasseur : 50 000 € (pour débiter le chantier)
- Acquisitions immobilières : 28 000 € terrains nus et 65 000 € en terrains bâtis
- Acquisition de matériels : 2000 €
- Reconstruction de la capitainerie : 59 000 €
- Rénovation hôtel de ville : 60 000 € (travaux supplémentaires)
- Aménagements urbains : 120 000 € (places de l'église et de l'Aïrial)
- Ecole primaire : 15 000 €
- Ecole maternelle : 19 000 €
- Travaux divers : 9 000 €
- Salle Tivoli : 80 000 €
- Toiture centre administratif et social : 95 000 €
- Aménagements touristiques (village de vacances et port) : 15 000 € (étude de revalorisation du port Lalande)

## Accompagnement de Lot-et-Garonne Ingénierie – immeubles en péril

Deux immeubles en péril soulèvent depuis un certain temps des inquiétudes face au danger d'effondrement qu'ils représentent : le premier appartient à Mr Anthony ZAÏDMAN qui demeure injoignable en Angleterre et ne répond pas aux courriers qui lui ont été adressés en recommandé ; situé contre la boulangerie, rue du Temple, il présente des signes de danger (linteau de la façade tenu par des quilles de soutien installées par les agents communaux). Des photos sont communiquées aux membres du conseil. Souffrant d'infiltrations provenant de ce bâtiment en péril, la boulangerie subit des dommages réguliers dans sa réserve. Son propriétaire n'étant pas à jour de ses taxes foncières depuis 7 ans, ce bien pourrait subir une procédure de « bien sans maître ».

Face à l'impossibilité de communiquer avec son propriétaire, Mme le Maire a fait appel au bureau d'étude départemental « Lot-et-Garonne Ingénierie » en vue d'accompagner la commune dans cette procédure. Elle suggère d'y adjoindre un autre dossier ancien relatif au garage appartenant à la famille COUDERC sis Rue du Grouillé qui présente lui aussi un risque d'effondrement, de par sa cheminée notamment.

Un devis d'un montant de 1040 € pour ces deux dossiers est présenté ; l'assemblée valide cette proposition à l'unanimité.

Une question est posée quant à l'immeuble qui fait angle entre les rues du 8 mai 1945 et Traversière qui semble abandonné dans sa rénovation interrompue ; Mme le Maire précise que les propriétaires écossais ont lancé une procédure à l'encontre d'une entreprise ayant participé aux travaux réalisés, ils ont malgré tout le souhait de venir vivre dans le village.

## Travaux en cours :

Le point est fait sur les travaux en cours :

- **Salle TIVOLI** : Mr PREVOT informe l'assemblée de la fin imminente du chantier : les plafonds sont achevés ainsi que l'isolation ; la plomberie est en cours, tout comme l'installation de la pompe à chaleur et la pose du carrelage. Des pénalités de retard seront appliquées à l'entreprise Capstyle, responsable d'un énorme retard ayant entraîné des complications pour plusieurs lots, ce qui devrait entraîner une accélération du chantier.

- **Toiture du centre administratif et social** : les agents de la communauté de Communes déménageront à la zone de Gouneau, le prochain conseil communautaire se tiendra à la salle de l'olivier ou salle du conseil. Le chantier débutera lundi prochain.

- **Local des chasseurs** : Mr PREVOT remercie les chasseurs pour leur participation, en nettoyant les locaux, ils ont épargné à la commune une somme de 3250 € qui figurait sur le devis établi par la sté ARTEBAT pour un montant global de 22 972 € HT ; l'entreprise OLLIVON a quant à elle estimé à 13 410 € HT les travaux relatifs à la rénovation du bâtiment ; cette dernière est retenue. Suivront les lots électricité, plomberie, et installation d'une chambre froide et d'une pièce de découpe.

- **Travaux des écoles** : pose des volets roulants à la maternelle et remplacement des menuiseries à l'école primaire (couloirs des rdc et 1<sup>er</sup> étage + classe au dernier étage au-dessus de la rotonde) durant les vacances de février par l'entreprise ACSM.

- **Equipement de la « cuisine » de la mairie** : aujourd'hui en très mauvais état, sans eau chaude depuis plusieurs mois, cette pièce est cependant utilisée très fréquemment : des agents y déjeunent, lors des manifestations estivales et autres cérémonies, elle tient lieu de cuisine ; des devis et plans du projet sont établis par 2 sociétés : Cuisinella pour un montant de 7 183,94 € HT et JPM pour 3519,88 € HT ; les offres sont différentes et peu comparables ;

- Un îlot central et un ensemble de placards composent ce projet ; la belle cheminée sera rénovée et mise en valeur ainsi que l'évier en pierre recouvert d'une plaque de verre pour le protéger. Le placard actuel servira de stockage des produits d'entretien. Un grand réfrigérateur sera installé, le sol rénové, le plafond et les peintures également. Un lave-vaisselle, four, et plaque de cuisson seront installés.

Des devis supplémentaires seront demandés.

## Questions diverses

La **rue de la Fontaine** sera interdite prochainement aux véhicules motorisés ; seuls les piétons et cyclistes pourront circuler dans cette portion située entre le parking des HLM et la salle des fêtes.

- ⇒ **Caméras de surveillance** : la société HIGHTEC interviendra cette semaine pour installer les nouveaux équipements plus performants. En seront ajoutées quelques-unes afin d'assurer un maximum de sécurité.
- ⇒ **Cérémonie des vœux à la population** : dès que les travaux de la salle des fêtes seront achevés, le 1<sup>er</sup> samedi de février si possible
- ⇒ **Cérémonie des vœux au personnel communal** : programmée vendredi 23 janvier à 18h30 suivie d'un repas offert par la commune au restaurant du Lac à Tombeboeuf.

-----

Mme le Maire termine cette réunion en informant officiellement l'assemblée de son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales du mois de mars ; c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle quitte cette mission confiée par Mr GENESTOU ; elle laisse la commune dans une situation financière saine aux mains de ses successeurs et les encourage à poursuivre les travaux d'investissement dans l'intérêt du village et des castelmoronnais comme elle l'a toujours fait ; « vous avez l'expérience, elle vous sera utile » : Mr Daniel MAROT la remercie pour ses paroles et lui souhaite une bonne retraite active. Un vin d'honneur achève la séance fêtant la naissance de la petite Luyên ARSAC, née il y a quelques jours.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.30.